SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VIe ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

# LA LETTRE D'INFORMATION

N 22 - NOVEMBRE 2022

*VISITEZ NOTRE SITE : https://www.sh6e.com/*

## MOT DUPRÉSIDENT

**Bruno Delmas**

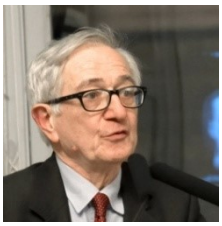

Chers amis,

Notre société historique, soucieuse de valoriser le patrimoine de notre arrondissement, ne peut que se réjouir des résultats du vote du budget participatif de notre arrondissement. Il a retenu entre autres le projet de poursuite des travaux de restauration des dix toiles marouflées du chœur de Notre-Dame-des-Champs représentant des épisodes de la vie de la Vierge.

Nous avions consacré en février dernier une conférence à la restauration de la grande fresque de l'abside. Vous pouvez la revoir en « replay » sur notre site. Joseph Aubert (1849-1924), peintre franc-comtois, injustement tombé dans l'oubli après sa mort, est l'auteur de cet ensemble éclatant, noirci par les ans.

Au projet de nettoyage de la façade de cette église s'ajoute la restauration de la façade et de la cour de l'église Saint Joseph des Carmes (70 rue de Vaugirard) de style baroque italien du XVIIe siècle, peu connue des Parisiens. Belle occasion de vous les faire découvrir ou redécouvrir bientôt.

## ACTIVITÉS

**CONFÉRENCES À VENIR**

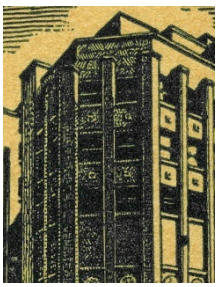

**Jeudi 17 novembre 2022 à 18h00 précises**

### LES ARCHITECTURES UNIVERSITAIRES DU 6ème ARRONDISSEMENT, XIXe-XXIe SIÈCLES.

FRANCK DELORME, HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE, CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

En matière universitaire, le 6e arrondissement n'a rien à envier à son voisin le 5e qui, même s'il accueille sur son territoire la célèbre Sorbonne, n'a pas le monopole des établissements d'enseignement supérieur.
De nombreuses disciplines sont enseignées dans le 6e arrondissement, disséminées aux quatre points cardinaux. Facultés ou écoles accueillent les arts, les sciences et les humanités. École de médecine, École des beaux-arts, Faculté de médecine, Institut d'art et d'archéologie, École des mines, EHESS, etc., sont hébergées dans autant de « palais universitaires » qui constituent un panorama de l'architecture universitaire du XIXe siècle à nos jours.

Image : Couverture de *La faculté de médecine de Paris*, L. Binet & P. Radot, 1912. Coll. Christian Chevalier.

***Les conférences ont lieu en mairie du VIe arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.***
***Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site https://www.sh6e.com/ ou par mail à sh6@orange.fr***

**Jeudi 15 décembre 2022 à 18h00 précises**

## CAMILLE SAINT-SAËNS,PORTRAIT D'UN MUSICIEN AU CŒUR DU VIe ARRONDISSEMENT

MARIE-GABRIELLE SORET, MEMBRE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN MUSICOLOGIE (CNRS) ET CONSERVATRICE AU DEPARTEMENT DE LA MUSIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE.

Camille Saint-Saëns (1835-1921) disait souvent vouloir fuir Paris, son climat trop humide, son agitation et ses obligations mondaines.

Mais la capitale est le centre de la vie musicale européenne au XIXe siècle et Saint-Saëns, dès son jeune âge, en est l'une des personnalités marquantes et le restera tout au long d'une carrière de compositeur et d'interprète d'une exceptionnelle longévité. De 1835 à 1889, le VIe arrondissement est son port d'attache : il y est né, y a grandi, contracté de solides amitiés, fondé une famille, et tenu un salon de musique fréquenté par l'élite artistique. Une page se tourne après la désagrégation de sa vie familiale.

Vient alors l'époque des grands voyages, des tournées de concerts à travers le monde et des « hivernages » rendus nécessaires par sa maladie pulmonaire et par le besoin de s'isoler pour composer. Mais le lien avec Paris reste indéfectible et ses retours y sont toujours fort attendus.

Illustration : Portrait photographique de Camille Saint-Saëns vers 1880, par Dagron. BnF-Gallica.

***Les conférences ont lieu en mairie du VIe arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.***
***Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site https://www.sh6e.com/ ou par mail à sh6@orange.fr***

ACTIVITÉS CONFÉRENCES À VENIR

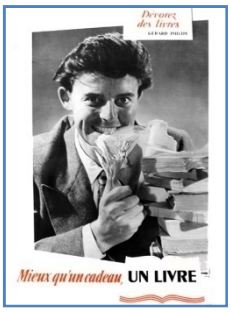


**Jeudi 19 janvier 2023 à 18h00 précises**

## GÉRARD PHILIPE, CENT ANS APRÈS

***« IMMORTALITÉ, MAINTENANT TU ES À MOI TOUT ENTIÈRE »***

EMMANUEL SCHWARTZ, AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE, CONSERVATEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DU PATRIMOINE.

Gérard Philipe naquit à Cannes le 4 décembre 1922. En 1943, le jeune acteur habitait rue du Dragon, dans ce 6e arrondissement où fleurissaient les théâtres d'essai.

Promu acteur de légende par le cinéma et par le Théâtre National Populaire de Jean Vilar, il s'établit au 17, rue de Tournon en 1955. Là, Gérard Philipe répéta *Les Caprices de Marianne, On ne badine pas avec l'amour* et étudia les rôles qu'il ne joua jamais, l'Hector de Giraudoux, Hamlet, Titus, Monte-Cristo.

Le rêve d'un théâtre du beau langage offert à toute une génération prit fin quand la voix inspirée de Gérard Philipe se tut ; il mourut à son domicile parisien le 25 novembre 1959 et fut enterré en Provence dans le costume du Cid.

***Les conférences ont lieu en mairie du VIe arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.***
***Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site https://www.sh6e.com/ ou par mail à sh6@orange.fr***

# *ACTIVITÉS* *VISITE COMMENTÉE de l' EXPOSITION en COURS*

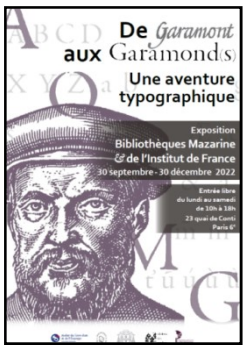


**Mardi 29 novembre 2022 à 9h15** **BIBLIOTHÈQUE MAZARINE**

## *«De Garamont aux Garamond(s) : une aventure typographique »*

Organisée en partenariat avec le Centre d'études supérieures de la Renaissance, l'Imprimerie nationale et les éditions des Cendres à l'occasion de la parution du livre de Rémi Jimenes, commissaire de l'exposition : *Claude Garamont, typographe de l'humanisme* (automne 2022). Avec la collaboration de Marina Bourrec (Mazarine) & Olivier Thomas (bibl. de l'Institut).

Typographie classique par excellence, le « Garamond » domine aujourd'hui largement le paysage éditorial. De la Bibliothèque de la Pléiade aux volumes de Harry Potter, dans la presse ou la publicité, il s'affiche sur tous les supports et pour tous les usages. Pourtant ce nom générique regroupe un ample répertoire de lettres, d'une diversité de formes considérable. Et tous leurs usagers ne savent pas forcément que ce nom se rattache au souvenir d'un artisan de la Renaissance, dont la carrière et la production sortent aujourd'hui de l'ombre.

Né à Paris vers 1510, mort en 1561, Claude Garamont (avec un « t ») a marqué durablement l'histoire de la typographie. L'exposition retrace les différentes étapes de sa carrière et illustre également la destinée des caractères qui, sous le nom générique de « Garamond » (avec un « d ») ont accompagné le développement des industries graphiques de la Renaissance à nos jours.

***Bibliothèques Mazarine & de l'Institut de France, 23 quai de Conti, Paris 6e. du lundi au samedi, de 10h à 18h***
***https://www.bibliotheque-mazarine.fr/fr/evenements/expositions***
***La visite commentée est réservée aux adhérents, qui recevront une affichette avec bulletin d'inscription.***

# *REVOIR NOS CONFÉRENCES* .

Vous pouvez revoir nos conférences en « replay », elles sont en ligne sur la chaîne Youtube de la mairie du 6ème, et accessibles via notre site. La mise à jour des disponibilités y est régulièrement faite.

Il suffit simplement de se rendre sur notre site https://www.sh6e.com/à la page *Conférences,* et **de cliquer sur ce bandeau *PROGRAMME ET « REPLAYS »*,** ou directement à la page suivante : https://www.sh6e.com/conference-programme-replays

Dernière conférence en ligne : du 20 septembre 2022 :

**L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ** PAR LE PROFESSEUR FRANCOIS CHAST

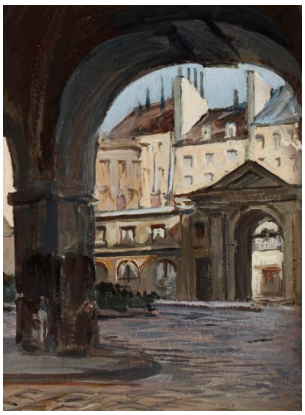

# *JOACHIM CEYRAT, l'Auvergnat chanceux*

Avec Joachim Ceyrat, nous abordons un personnage d'une envergure supérieure à celle de Jean-Baptiste Lohier et qui doit d'avoir laissé une trace dans l'histoire de la Révolution à son rôle dans les massacres de septembre.

*Un Auvergnat à Paris*

Joachim Ceyrat naît le 8 novembre 1751 à Clermont-Ferrand, dans la paroisse Saint-Genès et est baptisé le même jour en l'église éponyme. Son père, Jean Ceyrat, est maître-horloger. Comme souvent à cette époque, la voie cléricale offre de bonnes opportunités de carrière à tout garçon tant soit peu dégourdi. Cela semble être le cas du jeune Joachim qui aurait reçu la tonsure dans sa ville natale. Il serait ensuite monté à Paris et aurait été admis dans la communauté des Robertins, gérée par les Messieurs de Saint-Sulpice et hébergée dans l'ancien séminaire situé à l'emplacement de l'actuelle mairie du 6ème arrondissement.

Son parcours ecclésiastique s'arrête là, mais il aura acquis des connaissances suffisamment solides pour pouvoir ensuite donner des leçons de physique et de mathématiques et exercer la profession d'avocat. Il a trouvé domicile à deux pas, rue du Four-Saint-Germain, n°73. En 1784, il est membre de la Chambre de Paris au Grand-Orient.

Ainsi se présente-t-il au moment où le roi, acculé par la situation financière du royaume, décide de convoquer les États généraux. Comme beaucoup de sa génération et de son origine sociale, il ne va pas hésiter à s'engager le moment venu.

En fait, il entre en politique par la petite porte. Quand s'établissent les listes électorales pour la désignation des délégués du Tiers état aux États généraux, il ne remplit pas les critères requis : il n'est pas électeur.

*Premiers mandats municipaux*

Après la prise de la Bastille, les assemblées électorales des 60 districts créés pour l'élection des délégués de Paris aux États généraux se transforment petit-à-petit en instances de discussions quasi permanentes « qui, à la fin de 1789, laissèrent voir nettement leur volonté de gouverner et d'administrer par eux-mêmes ». Pour donner un cadre légal à une administration communale qui manifeste un peu trop fort à son gré ses velléités d'autonomie, la Constituante prend le 22 juin 1790 un décret organisant la Commune de Paris.

Les districts laissent la place à 48 sections, « qui formeront autant d'assemblées primaires lorsqu'il s'agira de choisir les électeurs qui devront concourir à la nomination des membres de l'administration du département de Paris ou à la nomination des députés que ce département doit envoyer à l'Assemblée nationale ». Elles éliront notamment 32 conseillers municipaux et 16 administrateurs, soit un corps municipal de 48 membres, et 96 *notables* chargés d'assister ce corps municipal. Soit au total 144 élus, à raison de 3 par section.

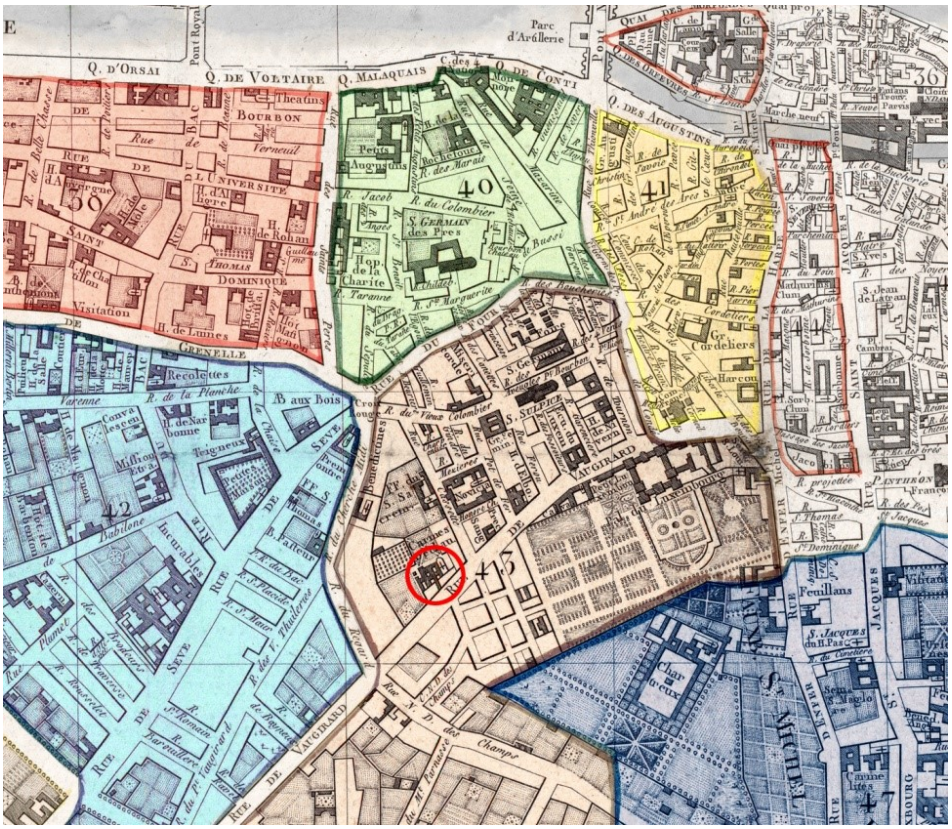


**Détail d'un plan de 1790 représentant les 48 sections. En bistre au centre, la section du Luxembourg, le cercle rouge représente les Carmes. Plan anonyme Parismuséescollections.**

Le nom de Ceyrat apparaît publiquement pour la première fois à l'occasion de l'élection du maire de cette nouvelle municipalité. Il a été désigné par la section du Luxembourg comme commissaire de la section pour la vérification du résultat du scrutin, comme en fait état le procès-verbal de la séance de la Commune du 2 août 1790.

Plus important, il est élu comme l'un des 3 « notables » envoyés à l'Hôtel-de-Ville par la section du Luxembourg, comme en fait foi la liste des notables annexée au procès-verbal de la séance de la Commune du 4 septembre 1790. Il est présenté dans ce procès-verbal comme avocat au Parlement et professeur de philosophie, mais, quelques mois plus tard, dans l'*Almanach royal pour 1791*, le professeur de philosophie s'est transformé en professeur de théologie et de mathématiques. On n'était pas trop regardant sur les titres …

Cette fonction de notable ne va durer qu'un peu plus d'un an. Le 6 novembre 1791, il fait partie des notables « éliminés » par tirage au sort, en application des règles de fonctionnement de la municipalité. Mais il revient sur le devant de la scène locale un an plus tard lors des journées tragiques des 2 et 3 septembre 1792.

*La rafle des 13 et 14 août 1792*

Le 10 août 1792 la monarchie sombre après l'assaut sanglant du Palais des Tuileries et l'arrestation de la famille royale. La Révolution entre dans une nouvelle phase. À Paris en particulier, les instances officielles semblent s'être effondrées en même temps que la monarchie. Le jour même les sections se réunissent en assemblée générale décrétant la suspension du Conseil général de la Commune. Cela ressemble fort à un coup d'État.

Dès le lendemain, l'ensemble des pouvoirs précédemment dévolus aux différents organes de la Commune leur sont retirés et confiés aux sections qui sont invitées « à désigner les membres qui doivent

composer un nouveau département ». Elles ne tardent pas à user du nouveau pouvoir qui vient de leur être attribué. La section du Luxembourg va se montrer particulièrement zélée, notamment dans la chasse aux prêtres réfractaires. Une véritable rafle est organisée dans le quartier à partir du 13 août, et ceux qui ne se sont pas méfiés ou n'ont pu quitter Paris à temps sont conduits devant le bureau de la section installé dans l'ancien séminaire de Saint-Sulpice, aujourd'hui disparu et qui occupait une bonne moitié de l'actuelle place Saint-Sulpice, du côté de la mairie.

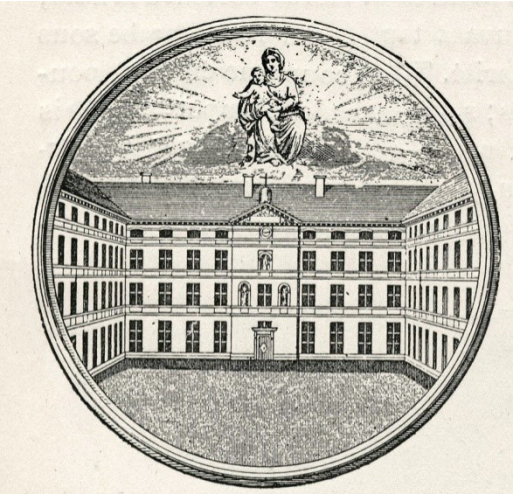

**L'ancien séminaire, d'après une médaille frappée par M. Olier et déposée dans les fondations. Gravure Sh6.**

Ils sont soumis à un interrogatoire serré, et les procès-verbaux des journées des 13 et 14 août sont co-signés par Ceyrat. Celui de Jean-Baptiste Estève, « ci-devant » frère des Écoles chrétiennes sous le nom de frère Abraham, daté du 13 août, en apprend beaucoup sur la période. Il demeurait rue Princesse, chez un sieur Cornet, et a été arrêté sur dénonciation, au motif « d'élever publiquement des jeunes gens dans des principes inconstitutionnels, leur inspirant l'éloignement pour l'assistance aux offices de la paroisse ». Comme d'autres, frère Abraham y poursuivait de façon clandestine son œuvre d'enseignement, et, on s'en doute, dans la fidélité à l'Église romaine et au pape. Quant aux « offices de la paroisse », il s'agit bien entendu des offices célébrés par les curés « jureurs ». Pour finir, on lui reproche de « n'avoir pas prêté serment ». Pendant qu'on y est, on perquisitionne les lieux. Et, bien qu'on n'ait rien trouvé de compromettant, « la personne étant plus que suspecte, l'assemblée générale [de la section] a ordonné qu'il serait à l'instant conduit au couvent des Carmes.

*Le transfert aux Carmes*

Déjà, le 11 août, la section du Luxembourg avait demandé et obtenu de la Commune insurrectionnelle « que les prêtres réfractaires qui infectent cette section soient conduits à Saint-Lazare ». Cette décision est mise en œuvre par Joachim Ceyrat en personne, qui escorte une cinquantaine d'ecclésiastiques, non à la prison Saint-Lazare, mais au couvent voisin des Carmes, sur son territoire, ce qui en dit long sur la liberté que s'octroyaient les sections vis-à-vis de l'autorité centrale, fût-elle insurrectionnelle. Jean-Baptiste Estève, dont il vient d'être question, en faisait partie.

Un d'entre eux, qui eut assez de chance pour échapper au massacre annoncé, a raconté que Ceyrat « marchait à notre tête ; il avait eu le soin de nous placer entre deux gardes bien armés, nous enjoignant de les prendre par le bras, ce qui ne l'empêchait pas de se tourner souvent, soit pour admirer l'ordre de la marche, soit pour veiller qu'aucun des prisonniers n'échappât à la vigilance des gardes. Nous arrivâmes ainsi dans l'église, où monsieur le commissaire, après avoir fait l'appel, recommanda à la nombreuse garde qu'il nous laissa, de veiller soigneusement à ce qu'il n'y eût entre nous aucune communication, ce qui fut bien exécuté ».

Quelles déceptions, quelles humiliations peut-être, l'ancien élève des Robertins devait-il avoir à venger pour traiter de la sorte des hommes, auxquels on aurait été bien en peine de reprocher quelque forfait contraire à l'intérêt de la nation ! Et ce n'est qu'un début !

*Le 2 septembre 1792 à Saint-Sulpice (acte un)*

La Commune insurrectionnelle de Paris, toute puissante depuis le 10 août, a donc décidé de purger la République des ecclésiastiques enfermés depuis le 10 août dans les différentes prisons de Paris. La date du

massacre a été fixée « au 2 septembre, à trois heures de l'après-midi, après le troisième coup de canon qui serait tiré ».

Le matin du 2 septembre, Ceyrat se rend au couvent des Carmes pour faire l'appel des quelques cent quatre-vingt prisonniers qui y sont détenus, ceux qu'il y avait conduits le 11 août et ceux qui les ont rejoints depuis. Leur garde a été confiée aux fédérés marseillais, arrivés depuis peu dans la capitale et cantonnés dans les bâtiments de l'ancien couvent des Cordeliers, rue de l'École-de-Médecine. Selon Michelet, « ces Marseillais, quoique tous jeunes, étaient déjà de vieux batailleurs de guerre civile, très endurcis et faits au sang ». Ceyrat les convie à assister à l'assemblée générale de la section du Luxembourg convoquée le jour même à 13 heures, dans l'église Saint-Sulpice, « pour délibérer sur les mesures à prendre dans l'intérêt général ». Les débats sont agités. Un sieur Louis Prière, marchand de vin au nom bien mal prédestiné, monte en chaire pour proposer une motion visant « à se débarrasser des individus renfermés dans les prisons, mais surtout des prêtres détenus aux Carmes ». À l'inverse un sieur Carcel, horloger, rappelle que, « s'il pouvait y avoir des coupables dans les prisons, il y avait aussi des gens qui ne l'étaient pas et qu'assurément les citoyens honnêtes ne voudraient pas tremper leurs mains dans le sang des innocents ». Il soumet à l'assemblée une motion créant une commission de six membres pour étudier individuellement chaque cas.

Ceyrat met un terme à la discussion en déclarant que « tous ceux qui sont détenus aux Carmes sont coupables, et il est temps que le peuple en fasse justice ». Il met aux voix la motion de Prière, qui est approuvée par la majorité. Trois commissaires sont désignés pour aller à l'Hôtel-de-Ville en informer la Commune, afin que celle-ci puisse « agir d'une manière uniforme ». Parmi eux, Jean-Baptiste Lohier, le héros de notre précédente chronique. Pris d'un doute, il demande ce qu'il faut entendre par « d'une manière uniforme ». « Par la mort », s'écrient plusieurs voix et le président lui-même. À ces mots, une partie de l'assistance quitte l'église et se précipite aux Carmes. Joachim Ceyrat vient de donner sa caution à l'un des actes les plus sanguinaires de la Révolution française.

*Le 2 septembre 1792 à Saint-Sulpice (acte deux)*

L'assemblée de la section n'en continue pas moins. Soudain, surgissent quelques citoyens, dont le sous-commandant du bataillon des gardes nationaux de la section, Antoine Raphaël Petit, peintre en bâtiment de son état, qui s'y trouvait en poste. Son témoignage est accablant pour Ceyrat. Appelé par la suite à comparaître dans les procès faits aux auteurs présumés des massacres de septembre, il déclara « qu'il fut aux Carmes lorsqu'on commençait les massacres ; qu'il en fut tellement effrayé qu'il courut à la section assemblée pour demander des secours et tâcher d'arrêter les assassinats ; qu'alors Ceyrat, qui présidait l'assemblée, a souffert que l'on passât à l'ordre du jour, sur le vœu de la majorité de l'assemblée ». Passer à l'ordre du jour, c'était clore le débat sur le sujet en question.

Ce témoignage est corroboré par celui d'un autre garde national, Henri Estagne, lui aussi peintre, capitaine en charge du poste de Saint-Sulpice. Averti de ce qui se passait aux Carmes, il envoie un de ses hommes « à l'assemblée générale de la section pour prier le président [de l'assemblée] d'envoyer du secours à ladite maison des Carmes ». Il rapporte que cet homme « n'avait rien obtenu, attendu que le président avait dit que tout homme en arrestation était fautif ».

Le commandant du bataillon de gardes nationaux de la section, Étienne François Tanche, décide néanmoins d'aller sur place se faire une opinion. On peut douter de sa détermination à agir, sachant qu'il était accompagné de trente hommes … sans armes ! Son déplacement resta d'ailleurs sans effet, comme il ressort du procès-verbal de la séance de l'assemblée. De retour à Saint-Sulpice, il rapporte « que la force serait devenue inutile dans cette occasion et que la multitude innombrable a sacrifié à sa juste vengeance les prêtres perturbateurs qui étaient détenus dans cette maison ». Et l'assemblée, toujours présidée par Ceyrat, « convaincue du patriotisme qui a toujours animé le commandant, applaudit à la prudence qu'il a employée ». Prudence ? Couardise ? Lucidité sur les maigres chances de succès d'une intervention contre des groupes fanatisés ? Complicité avec ces derniers ? Toujours est-il que les massacreurs eurent le loisir d'aller au bout de leur tâche.

*Au lendemain du massacre du 2 septembre 1792 aux Carmes*

Dans les jours qui suivent, Ceyrat doit désamorcer une affaire qui aurait pu lui valoir quelques ennuis. Le 3 septembre, l'assemblée générale de la section du Luxembourg mandate dix de ses membres pour rassembler les effets personnels trouvés sur les cadavres des religieux massacrés la veille et en faire l'inventaire. Un procès-verbal daté du 10 septembre précise que dix-sept paquets ont été inventoriés, et que

la valeur totale de ce qui y a été trouvé est estimée à trente mille huit cent quarante-cinq livres six sols six deniers. Parmi les objets se trouvent quarante montres en or, dont quatre à répétition et une enrichie de diamants, quatorze en argent et une en galuchat. S'y ajoute une somme de deux mille quatre cent quarante-quatre livres, composée de trente et un louis d'or et le surplus en assignats, détenue par le secrétaire-greffier de la section, Charles Daubanel. Ce dernier les avait reçus du sieur Adrien Vincent Chemignon, fossoyeur de son état, qu'on avait commis pour aider à dépouiller les cadavres. L'ensemble représentait un beau montant, mais il ne faut pas oublier que parmi ces malheureux se trouvaient plusieurs prélats et nombre de prêtres fortunés. Le tout est confié à la garde de Daubamel.

**Gravure anonyme Sh6**

Celui-ci en aurait pris grand soin, si grand soin même que d'aucuns le soupçonnent d'avoir conservé le tout par devers lui. Lors d'une assemblée générale de la section fin septembre, plusieurs membres présentent une motion visant à « faire rendre compte à Daubanel des dépouilles des victimes massacrées aux Carmes ». Le registre de la commission d'instruction de la section du Luxembourg rapporte que, sommé de s'expliquer, « Daubanel balbutia et Ceyrat demanda qu'on passât à l'ordre du jour, ce qui eut lieu ». Passer à l'ordre du jour, c'était clore le sujet. Pourquoi ? Aurait-il eu lui aussi sa part du butin ?

En tout cas son zèle révolutionnaire reste intact. À la fin de l'année 1792 il signe une « adresse au peuple » présentée par la Société patriotique de la section du Luxembourg, qui exhorte la Convention à voter la mort à l'issue du prochain procès du Roi. Cette adresse est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale de ladite section lors de la séance du 18 décembre 1792.

Pourtant la roue de la fortune va bientôt tourner.

(la suite à la prochaine Lettre)

Jean-Pierre Duquesne

***Notre société il y a cent ans***

Le vendredi 10 novembre 1922 se tient une séance du conseil d'administration suivie de l'assemblée générale annuelle. Les comptes de l'année 1921 dégagent un important excédent, dû à la prise en charge exceptionnelle du coût d'impression du bulletin 1919-1920 par un généreux sociétaire, Maurice Frank. L'assemblée, qui réunit 25 sociétaires, adopte et envoie à la Commission du Vieux Paris un vœu appelant à la restauration rapide de la toiture de l'église Saint-Germain-des-Prés.
Le vendredi 8 décembre le comité se réunit pour la dernière fois de l'année 2022. Il constate avec satisfaction que « l'action de la Société en faveur de la restauration de la toiture de Saint-Germain-des-Prés a déjà produit des résultats appréciables ». On aurait aimé savoir lesquels … On présente aussi un bilan rapide de l'action du Secours de guerre installé en face de la mairie dans les locaux de l'ancien séminaire de Saint-Sulpice. Cinq millions de francs ont été recueillis, ayant permis d'alimenter deux millions de journées d'assistance.

***Notre arrondissement, il y a ….***

**deux cents ans** … Le 25 août 1822 meurt à Slough, au Royaume-Uni, près de Londres, l'astronome William Herschel. Son apparition dans cet éphéméride tient à la petite rue à laquelle a été donné son nom en 1877, reliant le boulevard Saint-Michel et l'avenue de l'Observatoire. On voulut ainsi honorer le grand savant britannique qui découvrit entre autres en 1781 la planète Uranus. Herschel ayant mené la plupart de ses travaux avec la collaboration continue de sa sœur Caroline, un arrêté du 29 mars 1881 modifia le nom de la rue en rue Caroline et William Herschel. Le choix de l'emplacement s'explique évidemment par sa proximité avec l'Observatoire de Paris.

**deux cents ans** … Le mercredi 12 octobre 1822 est célébré en l'église Saint-Sulpice le mariage de Victor Marie Hugo et Adèle Julie Foucher. Le choix des deux témoins du marié est placé sous le double sceau de la fidélité et d'une célébrité naissante. La fidélité, avec Jean-Baptiste Biscarrat, son ancien maître d'études à la pension Cordier et Decotte, qui se trouvait à l'emplacement de l'angle de la rue de Rennes et de la rue Gozlin, où il passa deux années scolaires, de 1816 à 1818 ; et la célébrité récente, avec Alfred de Vigny, de cinq ans son aîné, dont la même prédilection pour la poésie l'avait rapproché. Le repas de noces a lieu dans la salle de délibération de l'hôtel des Conseils de guerre, 37 rue du Cherche-Midi, où les parents d'Adèle bénéficient d'un logement de fonction. Le jeune couple s'y installe également dans un petit appartement et y reste jusqu'à la mi 1824, date de son emménagement au 90 de la rue de Vaugirard (l'immeuble situé aujourd'hui à cet emplacement porte le numéro 88 et est postérieur à la présence de Victor Hugo à cet endroit).

**cent cinquante ans** … Le dimanche 11 septembre 1872, le théâtre de l'Odéon donne la première d'une pièce en un acte et vers de François Coppée, Le Rendez-vous. Poète et dramaturge bien oublié de nos jours, il connut de son temps une grande célébrité. Ses liens avec le 6ème arrondissement sont nombreux. Il y naît le 26 janvier 1842, 9 rue de l'Abbé-Grégoire (alors appelée rue Saint-Maur-Saint-Germain). Il fait une partie de ses études au lycée Saint-Louis. Par arrêté du 3 janvier 1870, il est nommé commis d'ordre à la Bibliothèque du Sénat, composée à l'époque d'un bibliothécaire, d'un adjoint, de deux commis et d'un garçon de bureau. Il en démissionne au bout de deux ans (son successeur n'est autre que le chef de file des poètes dits parnassiens, Leconte de Lisle, dont l'influence sur son œuvre poétique ultérieure est certaine). Il rejoint alors la Comédie-française en qualité d'archiviste-bibliothécaire et y reste jusqu'en 1883. Devenu célèbre, il est élu le 21 février 1884 au 10ème fauteuil de l'Académie française et à ce titre fréquente le quai de Conti pendant 24 ans. Il meurt en 1908 à quelques encablures de l'arrondissement, 12 rue Oudinot. Jusqu'à l'année dernière, un café situé à l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard du Montparnasse a longtemps porté son nom.

***Exposition*** ***(information)*** ***Faculté de Pharmacie de Paris, 4 avenue de l'Observatoire***

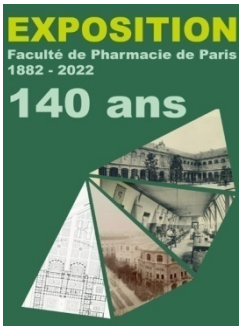


**Du 21 novembre au 2 décembre 2022**

## *La Faculté de Pharmacie de Paris fête ses 140 ans*

Construite en 1882, la Faculté de Pharmacie de Paris commémore cette année les 140 ans de son installation sur son site actuel au 4 avenue de l'Observatoire, en plein cœur de Paris. C'est l'occasion de retracer les évolutions des bâtiments d'enseignement et de recherche pharmaceutiques de notre site, et de (re)découvrir le très riche patrimoine artistique acquis depuis 1882.

**Exposition dans les Salons du Doyen.** **Gratuit et ouvert à tous**